

**BACCALAUREAT  
SESSION 2005**

**Durée : 4H  
Coefficient A : 3  
BCDEH : 2**

**FRANCAIS**

**SERIES : ABCDEH**

*Cette épreuve comporte trois feuilles numérotées 1/3, 2/3 et 3/3.  
Le candidat traitera, au choix, l'un des trois sujets suivants.*

**PREMIER SUJET : CONTRACTION DE TEXTE**

**LES ENFANTS EXPLOITES**

La question du travail des enfants a été largement médiatisée et, depuis quelques années, des campagnes cherchent à mobiliser l'opinion publique. Pour mettre un terme à cette exploitation, la convention des droits de l'enfant, votée par les Nations Unies, constitue une déclaration de principe sans doute nécessaire mais bien rarement mise en application. Sans doute reste-t-elle trop vague sur les définitions des notions d'enfance et de travail : jusqu'à quel âge peut-on parler d'enfant, comment

considérer les travaux domestiques ou agricoles effectués au sein de la famille ?  
L'absence de réflexion théorique et la défection des chercheurs en la matière s'expliquent sans doute du fait que le domaine a été longtemps occupé par des acteurs de terrain, ONG, ou organismes internationaux concernés par ce problème (UNICEF, BIT). Un colloque réunissant des chercheurs de différentes disciplines (économistes, sociologues, ethnologues) a donné lieu à la première publication d'importance sur la question (*L'enfant exploité, oppression, mise au travail, prolétarianisation*, Ed. KARTHALA-ORSTOM, 1996). L'indignation que suscite le travail des enfants masque parfois des réalités sociales et économiques complexes. Par exemple, il faut savoir que l'appauvrissement de certains pays amène inévitablement les familles, à la limite de la survie, à mettre leurs enfants au travail.

Beaucoup de spécialistes pensent donc que, compte tenu de cette réalité, il est illusoire de vouloir contraindre les Etats à éradiquer le travail des enfants, quand on sait que la logique impitoyable du capitalisme mondial conduit inévitablement à l'exploitation des plus faibles et donc des mineurs et des femmes. Le poids de la dette, en effet, amène les Etats à développer les exportations, et pour être compétitifs sur le marché mondial, à produire à moindre coût. Or les industries du Sud n'ont qu'un seul moyen de faire baisser leurs prix, c'est réduire le coût de la main-d'œuvre. C'est ce qui explique qu'elles vont choisir d'embaucher des femmes et des enfants, moins payés que les hommes à travail équivalent. Les entreprises du Nord sont directement impliquées puisqu'elles organisent la concurrence entre les pays du Sud pour obtenir les meilleurs prix, et choisissent de se délocaliser pour avoir accès à une main-d'œuvre bon marché. On sait par exemple que l'Inde, premier producteur mondial de tapis noués, n'occupe cette place que par le travail de 250.000 enfants et que toute application stricte d'une législation prohibant le travail des enfants aboutirait à une perte catastrophique en devise.

Par ailleurs, le déclin de ces industries entraîne un accroissement du chômage, et donc un développement de secteurs informels qui font particulièrement appel à la main-d'œuvre infantile. La question se pose donc de définir ce qu'est un enfant au travail, à quel âge il peut travailler, et quel type de tâches il peut accomplir sans que cela perturbe son développement physique et mental. Les situations en effet sont multiples : des enfants très jeunes (quatre ou cinq ans), des travaux pénibles et dangereux (extraction minière, manipulation de produits toxiques...), des horaires éprouvants (12 à 14 h par jour), des salaires misérables, mais aussi des conditions plus décentes (travail domestique ou agricole dans le

**Tournez la page S.V.P.**

35 cadre de la famille, apprentissage auprès d'un patron.) Encore qu'il y ait des situations ambiguës : le paternalisme qui régit les rapports entre père et fils, oncle et neveu ou, sur ce modèle, patron et apprenti peut servir de prétexte à la pire des exploitations. Les contraintes de la pauvreté pèsent lourdement sur les économies familiales, et dans beaucoup de cas le travail des enfants est vécu comme une nécessité. L'enfant lui-même ressent avec une certaine fierté le fait d'assumer une partie de la subsistance des siens en effectuant des travaux durs. La conséquence la plus grave est qu'ainsi, rien ne leur permet de  
40 préparer leur avenir d'adultes non scolarisés, affectés à des tâches non qualifiées, ils n'acquièrent la plupart du temps aucun savoir-faire. Les spécialistes voient une corrélation évidente entre la faillite de l'école et le travail des enfants. L'école a perdu sa crédibilité, les familles pensent qu'il est inutile d'y envoyer les enfants. Cette école n'est pas pour eux, elle ne permet pas d'avoir un métier, d'échapper à la misère, d'apprendre quelque chose d'utile, et de plus elle coûte trop cher.

Julien DEBELQUE, *Diagonales* N° 42. Mai, 1997. page 8

**I. QUESTIONS SUR LE TEXTE** (2 points)

Expliquez en contexte :

- Déclaration de principe (1pt)
- Industrie du sud (1 pt)

**II. RESUME** (8 points)

Résumez le texte (au ¼ de son volume. Une marge de plus ou moins 10% est tolérée).

**III. PRODUCTION ECRITE** (10 points)

Des spécialistes voient une corrélation évidente entre la faillite de l'école et le travail des enfants. «L'école a perdu sa crédibilité... elle ne permet pas d'avoir un métier, d'échapper à la misère».

Dans un développement argumenté, dites si vous partagez cette opinion de Julien Debelque.

**DEUXIEME SUJET : COMMENTAIRE COMPOSE**

LA CELLULE

Avec sa tignasse pouilleuse, sa maigreur famélique, ses joues que les larmes, dans le silence funéraire des nuits, ont creusées en profonds et sinueux sillons, ses yeux exorbités, Méléoudouman était méconnaissable : un véritable cadavre ambulante.

Rebelle, mauvais esprit, on lui interdit de recevoir les visites de sa famille. Seule sa petite-fille Ya, âgée d'à peine sept ans, fut tolérée à ses côtés. Ce n'est qu'au septième jour de sa détention qu'on lui permit de se laver. En effet, les gardes eux-mêmes s'étouffaient à force de pincer leur nez pour éviter de respirer la puanteur dégagée par la cellule de la vérité. Pour empester, elle empestait. Avec la suffocante chaleur y montait une odeur irrespirable. Chaîne aux pieds, menottes aux poignets, ne pouvant bouger, Méléoudouman était obligé de tout faire dans cette case hygiénique : selles et urine dans un vieux seau criblé de trous : une vraie passoire. Celui-ci au reste tenait lieu de tabouret et de grabat. En effet, la cellule de la vérité qui, en fait, était celle de la mort, était tellement minuscule et basse que le prisonnier ne pouvait ni s'asseoir, ni rester debout, ni se coucher. Il était ainsi plié, comme si un invisible et lourd fardeau pesait tour à tour sur sa tête, ses épaules et son dos zébré par les fouets.

Les autres prisonniers qui avaient pour corvée quotidienne le nettoyage des lieux ne venaient plus. L'une des sanctions prises contre ce mauvais génie, pour le mater, était de laisser pourrir son cagibi. Cet objectif était atteint au-delà de tout espoir. Paradis des asticots géants, des grosses mouches prolifiques aux ailes luisantes, qui faisaient un tapage d'enfer, la cellule de la vérité est un réduit on ne peu plus repoussant. Il mérite bien son nom : Ebissoa, que les Noirs ont donné aux prisons : maison de caca. On voyait fourmiller dans le pagne de ce curieux condamné une armée révoltée de vermine : vers et poux, puces, cafards, blattes organisaient perpétuellement un joyeux défilé militaire, accompagné bien sûr par la fanfare de la colonie dynamique des mouches et des moustiques.

Jean-Marie ADIAFFI, *La Carte d'Identité*.

*Vous étudierez ce texte sous la forme d'un commentaire composé.*

*Vous insisterez particulièrement sur la précision artistique avec laquelle l'auteur peint la cruauté du régime en place et la déchéance du prisonnier.*

### **TROISIEME SUJET : DISSERTATION LITTERAIRE**

Tshiyombo, poète congolais, à propos de son œuvre poétique, « le brouillard » explique :

« Mon œuvre est une poésie sensible et douloureuse, tout entière sortie du silence de la nuit et des brumes.

Elle exprime l'amertume devant l'opprobre d'un peuple asservi, qui ne sait plus dénombrer les étoiles perlées de rosée ».

*Dans un développement argumenté et illustré d'exemples, vous direz si les œuvres poétiques lues ou étudiées correspondent à la définition de la poésie selon Tshiyombo.*